

# Calendrier étudiant

2023 - 2024

Composante : UFR SIMONE VEIL - Santé

Niveau de diplôme : DE Formation en Soins Infirmiers (L1-L2-L3)

Mention

Parcours



SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE																									
L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3	L1	L2	L3																	
1 V	2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 S	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 S	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 S	25 L	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 S	1 S	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 S	8 L	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 S	15 L	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 S	22 L	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 S	29 L	30 M	31 M

**Légende**

Jours non travaillés / interruption des cours
Cours
Examens
Évaluation
Travaux de jury*

Responsables de formation : Valérie BARDET - Esther DOS SANTOS - Fernando PICO - Marine POULAIN  
 Validation conseil de composante : 22/06/2023  
 Validation CFVU : 19/09/2023

Noter et valider les remarques faites aux étudiants

Corrédoir contenu intégral

Les enseignements des étudiants en Formateurs en Soins Infirmiers ont lieu en distanciel, et un pilotage inversé sur pour les séminaires; les plages dédiées sont pour le temps de travail universitaire

Les séminaires sont gérés et pilotés par les institut.

\*Les jours non travaillés ou décalés dans les tris, regroupent les notes obtenus dans les instituts et les notes obtenus aux examens facultatifs.

Les dates sont définies par les instituts sur une période donnée, environ 15 jours après la date des examens.

\*Date limite VMESDI : Date limite à laquelle les étudiants en situation de handicap ou atteint(e) d'une maladie invalidante doivent avoir passé la visite médicale pour pouvoir bénéficier d'un aménagement pour les examens et concours.